

République du Sénégal

Un peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA PREVISION ET

DES ETUDES ECONOMIQUES

COMPTE RENDU DE CONFERENCE

Objet : 4^{ème} édition du Point Economique de la DPEE

La quatrième édition du Point Economique de la DPEE dont le thème portait sur « Transformations Structurelles de l'Economie Sénégalaise: Enjeux, Opportunités et Stratégies », s'est tenue le vendredi 29 juillet 2011 à partir de 15h30mn à l'hôtel NDIAMBOUR de Dakar. La conférence a été animée par Monsieur Aliou FAYE, Directeur du Centre d'Etudes des Politiques pour le Développement (CEPOD) et a été présidée par le Pr Birahim Bouna NIANG de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

Ouvrant la séance, Mr Pierre NDIAYE, Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques, a souhaité la bienvenue à **Madame le Ministre Conseiller Gnounka DIOUF** et a adressé ses sincères remerciements à Mr le Directeur du CEPOD ainsi qu'à tous les participants pour l'intérêt qu'ils accordent aux débats scientifiques sur l'économie sénégalaise. Prenant la parole, le Pr NIANG a mis en exergue l'ancrage des autorités sénégalaises dans les actions en faveur de l'émergence, ce qui nécessite des mutations. Le chemin vers ces changements structurels suppose, l'existence d'une feuille de route en fonction des atouts et des contraintes de l'économie sénégalaise. Le choix du Directeur du CEPOD pour traiter des leviers à actionner pour aller vers ces transformations structurelles se justifie amplement.

Présentant la biographie du conférencier, le Pr NIANG a rappelé que Mr FAYE est ingénieur statisticien économiste (CESD- PARIS), titulaire d'un DEA en Economie Publique et Planification (Panthéon Sorbonne), d'un MBA en Banque et Finance de l'Université de New York à Buffalo et d'un Diplôme du COFEB (Dakar). Il est nanti d'une solide expérience des affaires publiques pour avoir été Adjoint au Directeur de la Prévision et de la Conjoncture, Conseiller technique du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, Coordonnateur de l'Unité de Politique économique et membre de la *Task Force* qui a coordonné les travaux de définition de la SCA. Mr FAYE a également effectué plusieurs voyages d'études à l'étranger.

Il revenait ensuite au conférencier de développer le thème selon l'agenda suivant : sujet, enjeux, opportunités et stratégies. Selon Mr FAYE, le faible niveau de productivité peut être expliqué en partie par les défis structurels de l'économie. La structure de l'économie sénégalaise se décline en dualités : urbain/rural, formel/informel et biens/services. Pour le premier cas, le conférencier a présenté des statistiques officielles qui prouvent l'étendue de la force de travail dans le milieu rural couplée à une faiblesse relative de la valeur ajoutée par rapport au milieu urbain (le Ghana se trouve dans une situation similaire et l'inverse est constaté pour l'Afrique du Sud). S'agissant de la deuxième concomitance identifiée par le conférencier, l'informel domine encore dans l'agriculture sénégalaise (98%) mais sa part est relativement faible dans l'industrie (44%) et dans les services (46%). Quant à la dualité biens/services, Mr FAYE a noté que, entre 2000 et 2009, la part des services est passée de 50,76% à 52,90% au détriment d'une légère baisse de l'agriculture alors que la part des industries et des impôts et taxes a stagné. Le conférencier a néanmoins attiré l'attention sur, d'une part, la faible qualité des services qui met en doute leur capacité à absorber les demandes d'emplois, d'autre part sur la problématique de l'absence de dynamisme de l'industrie.

En conséquence, le Sénégal peine à réaliser des performances appréciables avec notamment la stagnation du PIB par tête depuis 2005 alors que le benchmark a révélé la progression d'autres pays vers l'émergence. L'approche préconisée a priori par le conférencier s'appuie justement sur une dualité : « booster là où ça va et développer le maillon faible de la chaîne ».

Introduisant le concept de transformation structurelle, le conférencier l'a assimilée à la transition de la production des biens à faible valeur ajoutée vers des biens ayant une valeur ajoutée supérieure. C'est un processus par lequel un pays peut changer ce qu'il produit et la manière de produire en vue d'assurer sa croissance future. La transformation structurelle, qui permet de diversifier le panier d'exportations, est associée à des changements dans les facteurs de production disponibles qui résultent de l'accumulation du capital humain, physique et institutionnel. Pour clore la première partie de sa présentation, le conférencier a procédé à des rappels théoriques sur la croissance (Approche néoclassique, Nouvelle théorie de la croissance, Compétitivité de l'espace donné, Compétitivité-coût, Théorie du Commerce/de géographie économique et Facteurs basés sur les connaissances).

La deuxième partie de la présentation de Mr FAYE a concerné les enjeux. Une question fondamentale qu'il a posée est celle des déterminants de la richesse future d'un pays. L'exercice de réponse peut d'abord se concevoir au niveau des ménages qui s'interrogeraient sur le legs à leurs enfants. Au deuxième niveau, se situe la communauté qui s'intéresserait à l'origine des revenus courants des populations et à la manière dont elles transfèrent leurs

richesses. A ce titre, une population jeune et croissante créera à long terme de la richesse au fil de sa maturité; une population adulte a plus de possibilités à court terme de transfert de richesses et; dans les communautés modernes, le fait de posséder une entreprise est le premier canal pour la formation d'actifs et la création de richesses. Au troisième niveau, on considère l'existence d'une économie locale qui est tirée à la fois par sa dynamique propre et par l'influence éventuelle d'une métropole, d'une infrastructure de grande envergure ou d'un actif spécifique sachant que la croissance démographique ouvre des perspectives d'opportunités et que les immigrants ont un rôle de renouvellement et de diversification des sources de revenus. L'entreprenariat et la création d'entreprises constituent le dernier palier. A ce propos, le Sénégal a réalisé d'importants progrès en termes de délai de création d'entreprises qui le placent dorénavant dans les *best practice* mondiaux mais des efforts restent à faire relativement au coût de démarrage (par rapport au revenu par tête) d'une activité.

S'agissant des opportunités, le conférencier, citant des sources internationales (*World Economic Forum*), a indiqué que le Sénégal dispose d'atouts surtout au niveau de l'innovation, des institutions et de l'efficacité des marchés de biens. Des progrès ont été enregistrés dans les domaines de l'éducation et du renforcement des capacités, des infrastructures, dans l'efficacité du marché financier, dans l'intégration régionale et dans la stabilité du cadre macroéconomique (recettes fiscales, transition fiscale en cours, maîtrise de l'inflation même si le niveau des prix est encore élevé, etc.). Néanmoins, des déséquilibres interne (déficit budgétaire hors dons) et externe (déficit de la balance des paiements courants) persistent. Au niveau des produits, les parts de marché du Sénégal (dans le monde) sont en baisse dans les produits de la mer et l'aquaculture, le textile et l'habillement, l'agriculture et l'agro-industrie et le tourisme. Par contre, les industries culturelles et l'artisanat d'art ainsi que les TIC et les téléservices se portent relativement bien. En tout état de cause, les avantages comparatifs révélés au niveau des produits de la mer, de l'agriculture et de l'artisanat d'art et des NTIC doivent être davantage exploités. Il en est de même de la nécessité de renforcer le dialogue sur la compétitivité.

Citant des sources internationales, Mr FAYE a en outre indiqué qu'en termes d'opportunités à saisir, le Sénégal est classé 41^{ème} sur 96 pays à revenu non élevé. Dans la même optique, le taux de croissance « à portée de main » du Sénégal est de 8.2% sur la période 2010-2030 mais le taux de croissance pourrait baisser jusqu'à -6.9% sur cette période si les bons choix ne sont pas faits.

Eu égard à toutes ces considérations, **le conférencier a terminé son exposé en évoquant les stratégies à adopter.** A ce propos, Mr FAYE a indiqué que l'émergence est inconcevable sans une plus forte productivité, une plus forte valeur ajoutée et une croissance de la production et des exportations. Cela se conçoit en termes de relèvement des niveaux de vie et des salaires, de meilleures conditions de travail, de promotion des droits économiques, d'équité de genre, de la sécurité économique ainsi qu'en milieu rural, dans le secteur informel et dans les activités minières et manufacturières.

Le conférencier a proposé des stratégies spécifiques telles que le Mouvement One Village One Product (OVOP) introduit au Sénégal à travers l'artisanat pour favoriser le développement et l'autonomisation en milieu rural. Pour le secteur informel, les stratégies proposées s'articulent autour de l'amélioration de l'environnement des affaires, de l'application des lois et règlements, de la mise en place de kits de productivité et de la création de centres d'affaires d'intérêt public économique.

Analysant la productivité, Mr FAYE a mis en relief le rôle central de la productivité horaire. Faisant référence à l'Institut de Compétitivité et de Prospérité d'Ontario, il a listé les déterminants de la valeur créée par heure et par chaque personne occupée : partage de l'appareil de production en grappes exportatrices, grappes locales et grappes de ressources naturelles ; nombre de sous-grappes qui composent les grappes ; efficacité des grappes ; investissement dans les ressources humaines ; l'investissement dans le capital physique ; productivité totale des facteurs et taux d'urbanisation. Au-delà de la productivité horaire, les sept moteurs de la productivité sont : le renforcement des capacités de leadership et de gestion, la promotion de la culture de création de lieux de travail productifs, la promotion de l'esprit d'innovation et de recours aux technologies nouvelles, l'investissement dans les ressources humaines et les qualifications, la promotion du sens de l'organisation dans le travail, la promotion de la collaboration et des réseaux et la mesure des performances.

En termes d'approche-produit, le développement des mines et des industries manufacturières est déterminant grâce aux externalités qu'elles engendrent sur l'activité alors que la croissance des exportations est un facteur d'économie d'échelle, de croissance de la productivité et un facteur de hautes performances économiques à travers la liaison Exportations-épargne-investissement. A ce propos, sur la base des statistiques couvrant la période 2001-2009, le conférencier a procédé à une classification des exportations en produits dits champions (animaux vivants, poissons frais, légumes frais, coton en masse, acide phosphorique, poissons séchés, salés ou en saumure etc.), produits émergents (crustacés mollusques coquillages, farine de froment, produits sucrés, ciment hydraulique, produits pétroliers et chaussures), produits en

baisse (arachides non grillées, gomme arabique, huile brute d'arachide, conserves de poisson, sel brut, phosphates et engrais minéraux et chimiques) et produits en disparition (huile raffinée d'arachide, tourteaux d'arachide, tissu en coton et récipients en tôle, fer et acier). Ainsi, les produits en baisse ou en disparition sont essentiellement des produits traditionnels d'exportation. Les avantages comparatifs révélés des produits exportés par le Sénégal concernent l'agriculture animale, les produits intensifs en capital, les céréales et les produits forestiers. Le conférencier s'est également intéressé au degré de complexité des produits. Mr FAYE a fait référence à l'indice EXPY qui est lié au niveau de revenu du pays ; il est d'autant plus élevé que les produits exportés sont sophistiqués et que le PIB par tête est aussi élevé. Le PIB par tête du Sénégal étant plutôt faible, l'indice EXPY associé à son panier d'exportations indique que les produits qui le composent sont relativement sophistiqués. Les produits qui contribuent le plus à l'évolution de l'indice au Sénégal doivent être davantage soutenus.

Le conférencier a terminé son exposé en proposant d'autres moyens de promotion des exportations telles que l'amélioration des ventes dans les marchés existants dont le Mali, la vente de nouveaux produits et la pénétration de nouveaux marchés où les exportations sénégalaises sont plutôt en baisse.

Après avoir félicité le conférencier, le Président de séance a fait une petite synthèse de la présentation avant de dégager les enseignements majeurs susceptibles d'orienter les interventions des participants.

De nombreuses interventions ont suivi la présentation du Directeur du CEPOD qui a été unanimement félicité pour la richesse de son exposé et son caractère pédagogique. Les contributions et les réponses apportées par Mr FAYE peuvent être résumées ainsi qu'il suit.

- A la lumière des enseignements de l'exposé, la SCA et le DPES méritent d'être repensés car ils n'ont pas nécessairement insisté sur la transformation de la manière de produire. Les secteurs traditionnels de production ont été quelque part reconduits comme leviers de la croissance ;
- Il importe de s'intéresser aux modèles sociaux de transformation structurelle. Les facteurs culturels et sociologiques ne sont pas à négliger dans l'explication de l'évolution de la productivité du travail. La question qui se pose est celle de savoir si la société sénégalaise est prête à se placer sur la voie des transformations structurelles préalables à l'émergence ;

- A propos du consensus national, une concertation nationale sur la croissance regroupant tous les acteurs débouchant sur un plan d'actions à court, moyen et long terme avec une vision claire n'a pas été jugée indispensable. La dynamique collective est bien prise en compte dans le budget, le DSRP puis le DPES, et la Planification qui, après avoir vécu ses années de gloire, doit connaître un renouveau pour s'adapter au contexte. Il s'agit simplement de s'assurer de la bonne exécution des actions inscrites dans l'agenda respectif de ces documents ;
- S'agissant du secteur manufacturier, les échanges ont permis d'aboutir au constat qu'il ne constitue pas la panacée pour les transformations structurelles. Il s'agit plutôt de produire sur une longue période des biens de plus en plus élaborés ;
- Néanmoins, les actions du Gouvernement susceptibles de conduire aux transformations structurelles doivent davantage impliquer les opérateurs économiques. Ces derniers doivent aussi développer des capacités propres pour tirer pleinement profit des opportunités locales qui leur sont offertes ;
- L'économie ne doit pas hésiter à se détourner progressivement des produits en déclin en faveur des « produits qui marchent ou qui marcheront ». Le formidable potentiel de croissance des produits horticoles a été évoqué en guise d'illustration ;
- L'approche territoriale consistant à doter les centres locaux d'appui aux opérateurs de moyens conséquents a été jugée pertinente ;
- L'intelligence économique peut constituer un facteur clé de performance si elle est bien exploitée. Des actions sont en train d'être élaborées pour mettre en place un tel dispositif au sein du Ministère de l'Economie et des Finances avant son extension à tout le gouvernement ;
- Les contraintes exogènes dont l'appartenance à l'union monétaire brident quelque part la croissance même si l'inflation est maîtrisée et les importations sont facilitées.
- In fine, la réflexion de Mr FAYE peut être consignée dans un document de travail à l'attention des autorités qui gagneraient à le traduire en actes. Pour cela, il faudra l'améliorer notamment en étoffant les stratégies et en diagnostiquant davantage le secteur manufacturier et l'informel ;

Le dernier mot est revenu à Mr le Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques qui a réitéré ses remerciements et ses félicitations à tous les participants et leur a donné rendez-vous pour la prochaine édition du Point Economique prévue au mois de septembre.

La rencontre a pris fin à 18h38mn.